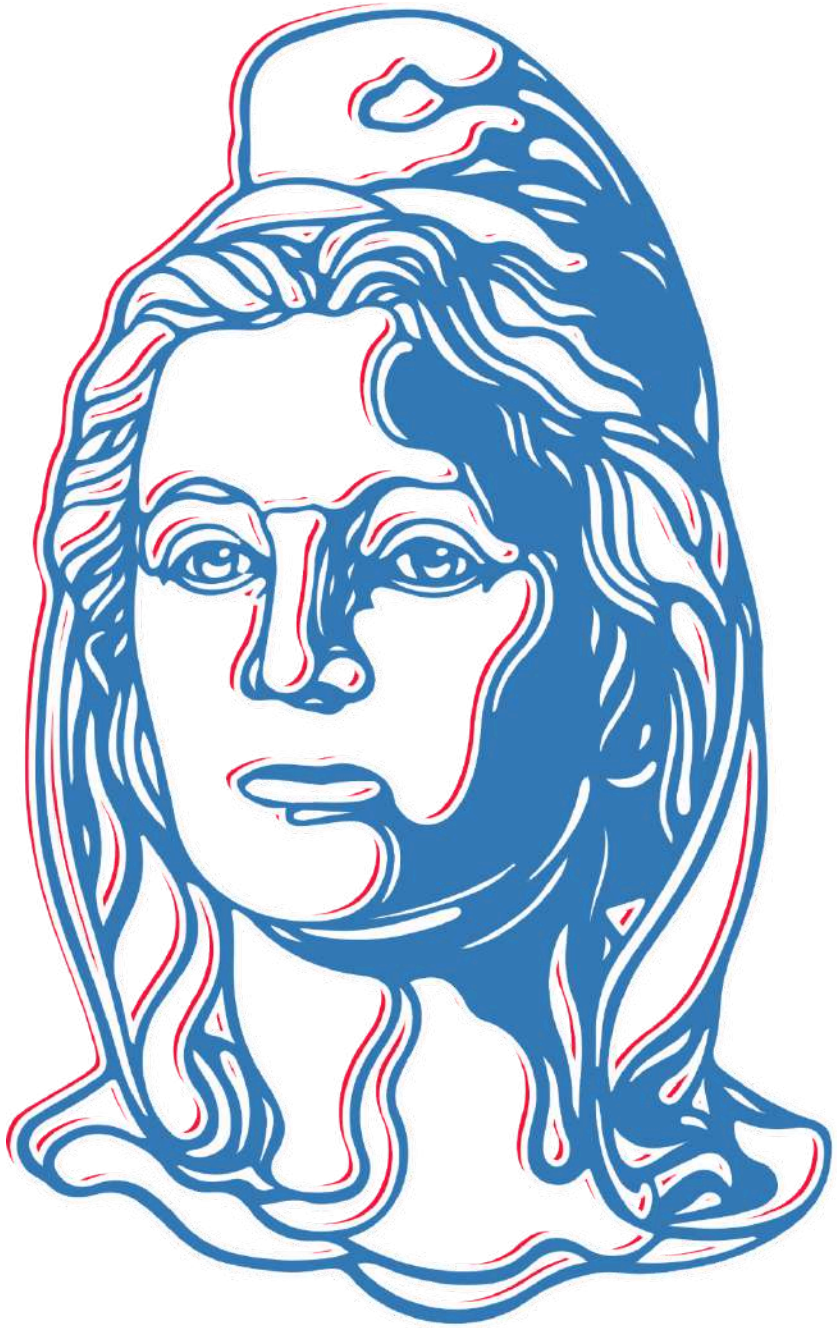


DOSSIER DE PRESSE

Comité Laïcité République

20e ÉDITION

2003 · 2026

Prix de la *laïcité*

du Comité Laïcité République

« La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une »

16 novembre 2026
Hôtel de Ville de Paris

AVEC LA PARIS

© C215

L'ESSENTIEL

La *20e édition* du prix en une page

Le Comité Laïcité République remet ses Prix de la laïcité à huit personnalités françaises et étrangères et à une association, distinguées pour leur action en faveur de la laïcité.

DATE ET HEURE

Lundi 16 novembre 2026, 18 h

LIEU

Salons d'honneur, Hôtel de Ville de Paris

ACCÈS

3, rue de Lobau, Paris 4e · Métro Hôtel de Ville (lignes 1 et 11)

PALMARÈS 2026

PRIX NATIONAL

Jean Quatremer

PRIX INTERNATIONAL (DEUX LAURÉATS)

Emmanuel Razavi et Viviane Teitelbaum

PRIX CULTURE ET LAÏCITÉ

Fawzia Zouari

PRIX SCIENCES ET LAÏCITÉ

Stéphanie Roza et Amirpasha Tavakkoli

PRIX SPÉCIAL

Le CLAVIM, Issy-les-Moulineaux

MENTION NATIONALE

Gérard Bouchet

CONTACT PRESSE

Babacar Lame

Conception et réalisation, Babacar Lamé, Guillaume SERVANT

communication@laicite-republique.org

06 86 72 37 06



Gilbert Abergel

PRÉSIDENT DU COMITÉ LAÏCITÉ RÉPUBLIQUE

ÉDITO

Depuis sa création, en 2003, la cérémonie de remise des Prix de la Laïcité du Comité Laïcité République rend visibles celles et ceux qui, sur le terrain, défendent et promeuvent nos principes républicains. Ces récompenses sont une reconnaissance, et aussi un encouragement à poursuivre le combat.

Portée lors de sa première édition par Elisabeth Badinter, cette cérémonie a permis d'affirmer l'actualité du principe de laïcité au moment où certains en faisaient l'ennemie des libertés. Notre République garantit pourtant la liberté de croire, mais aussi celle de ne pas croire.

Partout dans le monde, là où les lois d'un dieu prétendent supplanter celles des Hommes, l'humanité est en danger. Frappée par les assassins de Charlie Hebdo, de l'Hyper Cacher, des terrasses de Paris, de la promenade des Anglais, de Samuel Paty, de Dominique Bernard et de trop d'autres, la République a résisté. Elle doit résister encore dans les temps troublés que nous traversons.

Prenons garde à ne pas ouvrir la porte aux dogmatismes de toutes sortes, qui nous feraient régresser et oublier le message des Lumières.

> *Le Prix Laïcité du Comité Laïcité République, un bouclier contre les obscurantismes*
>
> **Gilbert Abergel** — Président du Comité Laïcité République

Qui choisit les *lauréats*, et comment



PRÉSIDENCE 2026

Kamel Daoud

Écrivain

Kamel Daoud est un immense écrivain. Il reçut le Prix de la Laïcité en 2020. Le Prix Goncourt, lui fut attribué pour son roman « Houris », un récit de cette décennie noire qui a traumatisé l'Algérie et qui lui vaut encore aujourd'hui l'hostilité du régime autoritaire algérien.

Journaliste et chroniqueur, Kamel est un homme de conviction, un combattant qui manie notre belle langue pour nous permettre d'accéder à une vision du monde plus précise, plus juste, un monde qu'il sait décrire grâce à sa maitrise des mots.

LES MEMBRES DU JURY 2026

Gilbert Abergel
Razika Adnani
Sophia Aram
Élisabeth Badinter
Tristane Banon
Pascal Bruckner
Martine Cerf (EGALE)
Hirbod Dehghani-Azar
Hilda Dehghani-Schmit
Michaël Delafosse
Fabrice Drouelle
Gérald Dumont
Hervé Garnier
Yves Gingras
Delphine Girard
Jean Glavany
Christian Guémy (C215)
Philippe Guittet
Patrick Kessel
Babacar Lame
Viktor Lazlo
Fadila Maaroufi
Richard Malka
Samuel Mayol
Mahyar Monshipour
Etienne Piot
Alain Seksig
Georges Sérignac
Abnousse Shalmani
Frédéric Thiriez
Claude Vaillant
Philippe Val
Jean-Pierre Vignaud
François Zimeray

COMMENT LE JURY CHOISIT

Chaque membre du jury peut proposer un candidat par prix, en expliquant son choix par écrit. Le jury se réunit ensuite deux fois : une première séance pour présenter les candidatures, une seconde pour délibérer et voter.



20E ÉDITION

Découvrez les lauréats 2026

S'INSCRIRE À LA CÉRÉMONIE

Lundi 16 novembre 2026 · helloasso.com



PRIX NATIONAL

Jean Quatremer

Éditorialiste à Marianne, après plus de 40 ans à Libération

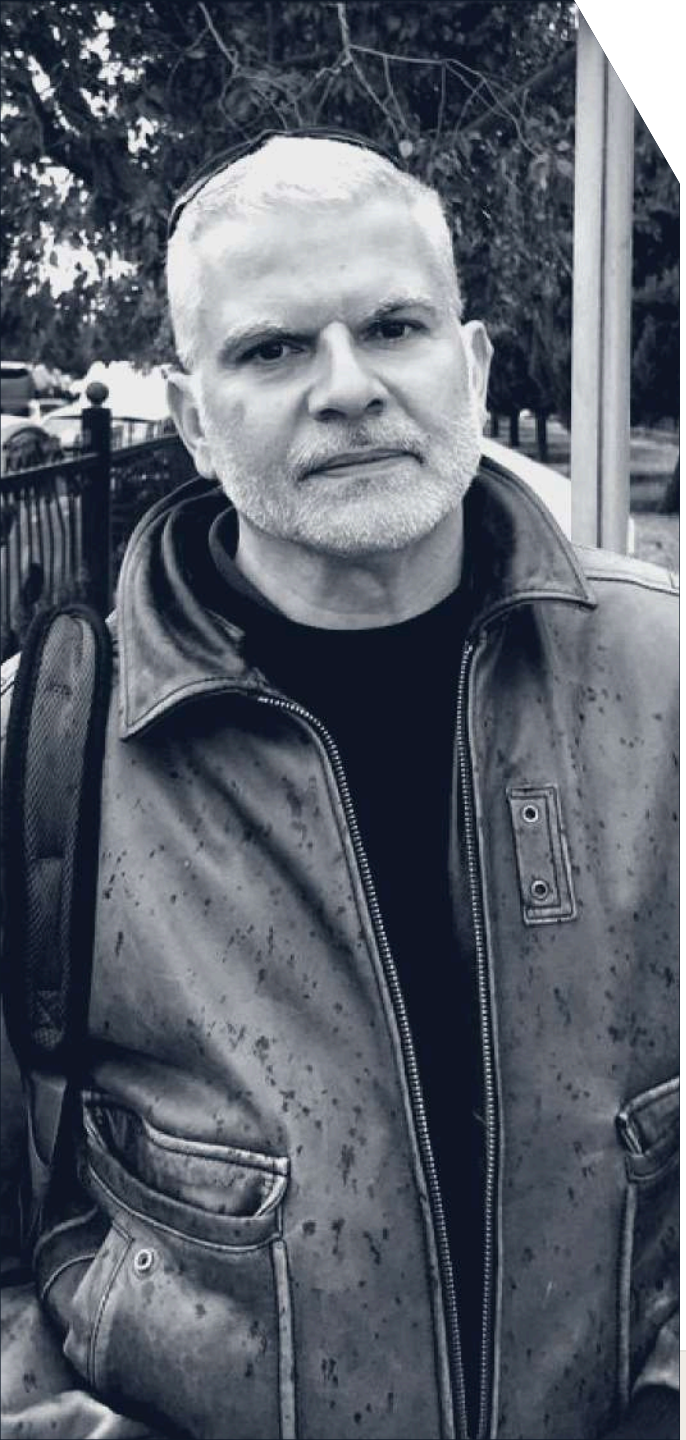
NAISSANCE
1957, Nancy

JOURNAL
Marianne, depuis 2026 ; Libération, 1984-2026

BLOG
Les Coulisses de Bruxelles

BIOGRAPHIE

Né à Nancy en 1957, Jean Quatremer a d'abord été juriste : chargé de travaux dirigés aux universités Paris X-Nanterre et Paris II-Assas, il a travaillé dans un cabinet d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Journaliste à *Libération* de 1984 à 2026, il y a couvert l'actualité européenne depuis Bruxelles à partir de 1990 et tient le blog « Les Coulisses de Bruxelles ». Depuis l'été 2026, il est éditorialiste à *Marianne*. Il a révélé l'affaire des emplois fictifs d'Édith Cresson, qui a conduit à la démission de la Commission Santer en 1999. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont *Les Salauds de l'Europe* (Calmann-Lévy, 2017) et *Il faut achever l'euro* (Calmann-Lévy, 2019), et de documentaires pour Arte, France 2 et France 5.



PRIX INTERNATIONAL

Emmanuel Razavi

Grand reporter, spécialiste du Moyen-Orient et de l'Iran

NATIONALITÉ
Franco-iranien

DERNIER LIVRE
La Pieuvre de Téhéran, Cerf, 2025

COLLABORE AVEC
Paris Match, Le Figaro Magazine, Franc-Tireur

BIOGRAPHIE

Franco-iranien, diplômé en géopolitique et relations internationales, Emmanuel Razavi est grand reporter. Il a réalisé des documentaires pour Arte, France 3, M6 et Planète et collabore notamment avec *Paris Match*, *Le Figaro Magazine*, *Franc-Tireur* et *Politique internationale*. Auteur d'une dizaine d'ouvrages, il a publié *La Face cachée des mollahs* (Cerf, 2024) et, avec Jean-Marie Montali, *La Pieuvre de Téhéran* (Cerf, 2025), enquête sur les réseaux d'influence et d'espionnage de la République islamique d'Iran en Europe. Ses enquêtes l'ont conduit à être entendu en 2025 par un groupe de travail du Sénat, puis par une commission d'enquête de l'Assemblée nationale.



PRIX INTERNATIONAL

Viviane Teitelbaum

Sénatrice de Belgique, autrice, militante féministe et laïque

NAISSANCE
1955, Anvers (Belgique)

MANDAT
Sénatrice depuis 2024 (MR)

MOUVEMENT
Cofondatrice des Universalistes (2023)

BIOGRAPHIE

Née à Anvers en 1955, Viviane Teitelbaum est licenciée en journalisme de l'Université libre de Bruxelles et diplômée en relations internationales de l'Université de Californie du Sud. Journaliste, rédactrice en chef de l'hebdomadaire *Regards*, elle a été la première femme à présider le Comité de coordination des organisations juives de Belgique (1998-2001). Députée au Parlement bruxellois de 2004 à 2024 pour le Mouvement réformateur, échevine à Ixelles de 2012 à 2018, elle siège au Sénat de Belgique depuis 2024. Autrice d'une dizaine de livres, elle s'engage pour les droits des femmes, une laïcité universaliste et la mémoire de la Shoah.



PRIX CULTURE ET LAÏCITÉ

Fawzia Zouari

Écrivaine et journaliste franco-tunisienne

ORIGINE
Tunisie, vit à Paris

ROMAN
Le Corps de ma mère, 2016

PRÉSIDE
Le Parlement des écrivaines francophones

BIOGRAPHIE

Essayiste et romancière tunisienne, Fawzia Zouari est née dans le Nord-ouest de la Tunisie et vit à Paris depuis 1979. Docteur en littérature comparée (Sorbonne Nouvelle), elle a travaillé à l'Institut du monde arabe avant d'intégrer le journal *Jeune Afrique*. Elle a fondé et préside actuellement le Parlement des écrivaines francophones.

À son actif une vingtaine de romans et essais dont *La Caravane des chimères* (1990), *Ce pays dont je meurs* (1999), *La Retournée* (2002), *Le voile islamique* (2002), *La deuxième épouse* (2006), *Je ne suis pas Diam's* (2015), *Le corps de ma mère* (2016), *Molière et Shéhérazade* (2019), *Valentine d'Arabie* (2020), *Par le fil je t'ai cousue* (2022) et le *Dictionnaire amoureux de la Tunisie* (2025).

Elle est lauréate de nombreuses distinctions dont le Prix des cinq continents de la Francophonie, le Grand Prix littéraire de Provence et le Comar d'Or de Tunisie. Ses romans ont été traduits dans plusieurs langues dont l'arabe, l'anglais, le roumain, l'allemand et le vietnamien.

Elle a été nommée Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres de la République française en 2019 et Chevalier de l'Ordre de la Pléiade en 2024.



PRIX SCIENCES ET LAÏCITÉ

Stéphanie Roza

Philosophe, chargée de recherche au CNRS

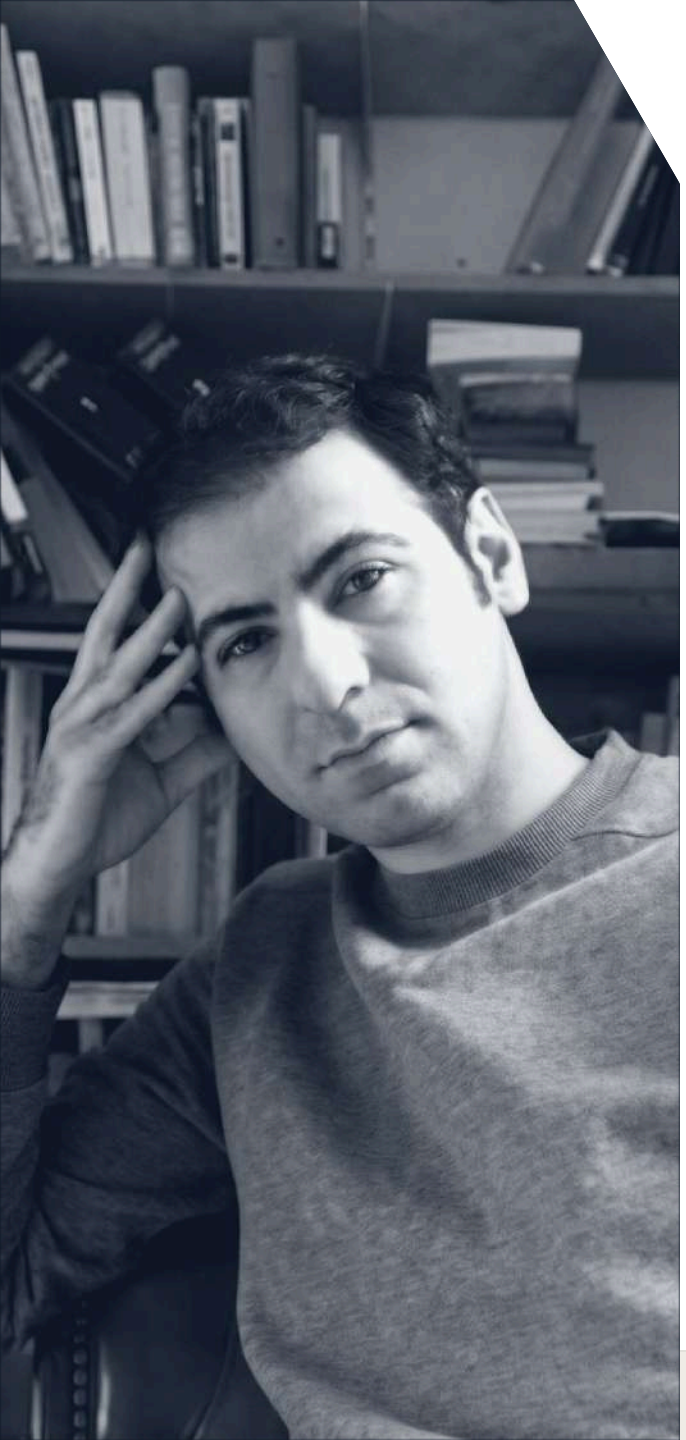
RATTACHEMENT
CNRS, Sorbonne Université

ESSAI
La Gauche contre les Lumières ?, Fayard, 2020

LIVRE 2026
Lumières et anti-Lumières en Iran, avec A. Tavakkoli

BIOGRAPHIE

Stéphanie Roza est chargée de recherches au CNRS, rattachée à Sorbonne Université. Ses travaux portent sur l'histoire du socialisme, et plus particulièrement l'héritage des Lumières et de la Révolution française dans ses différents courants. Parmi les derniers ouvrages parus : *Le marxisme est un humanisme* (PUF, 2024) ; *Marx contre les GAFAM* (PUF, 2024)



PRIX SCIENCES ET LAÏCITÉ

Amirpasha Tavakkoli

Politiste, enseignant à Sciences Po Paris

DOCTORAT
Sciences politiques et psychanalyse

ESSAI
Le Féminisme des Lumières, Michalon, 2024

LIVRE 2026
Lumières et anti-Lumières en Iran, avec S. Roza

BIOGRAPHIE

Amirpasha Tavakkoli est docteur en sciences politiques et en psychanalyse et il enseigne à Sciences Po Paris. Son travail de recherche actuel porte sur la réception des Lumières dans le monde persanophone. Dans le cadre de ses engagements associatifs, il a animé des centaines d'ateliers sur la laïcité et les valeurs citoyennes dans des zones d'éducation prioritaire et auprès des étrangers primo-arrivants.

PRIX SPÉCIAL

CLAVIM

Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

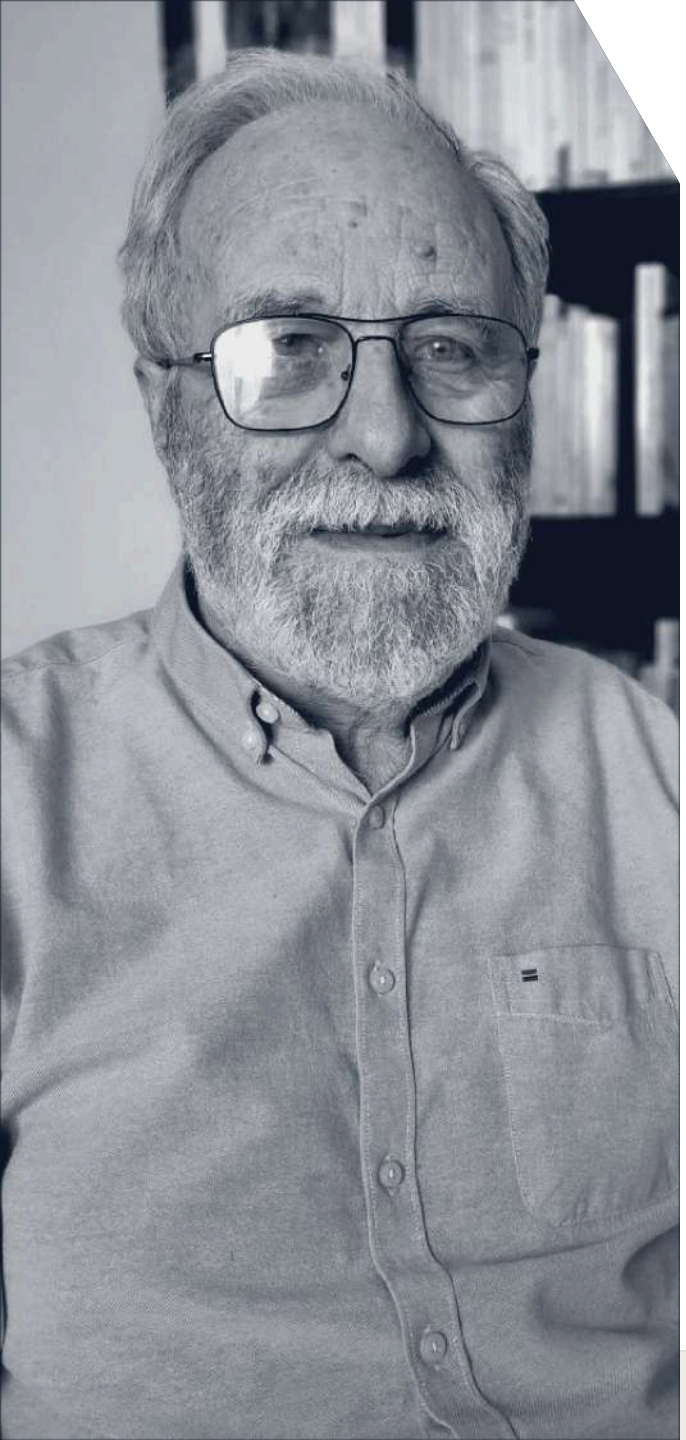
STATUT
Association loi 1901

SIÈGE
Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)

PUBLIC
Tous les âges, de la petite enfance aux adultes

BIOGRAPHIE

Le CLAVIM est une association loi 1901 qui intervient à Issy-les-Moulineaux dans la culture, l'animation et la prévention, auprès de tous les âges. Elle se définit comme laïque, apolitique et ouverte à tous sans discrimination. Son cycle Mémoire et Citoyenneté, gratuit et ouvert à tous les Isséens, a consacré une année entière à la laïcité. Elle a fait de la laïcité le thème de la 13e édition de l'ÉducapCity, rallye citoyen des élèves du CM1 à la 5e, présenté en décembre 2025 l'exposition « L'émancipation laïque » et réuni son personnel pour un séminaire sur la laïcité et les pratiques professionnelles.



MENTION NATIONALE

Gérard Bouchet

Philosophe, fondateur de l'Observatoire de la laïcité Drôme-Ardèche

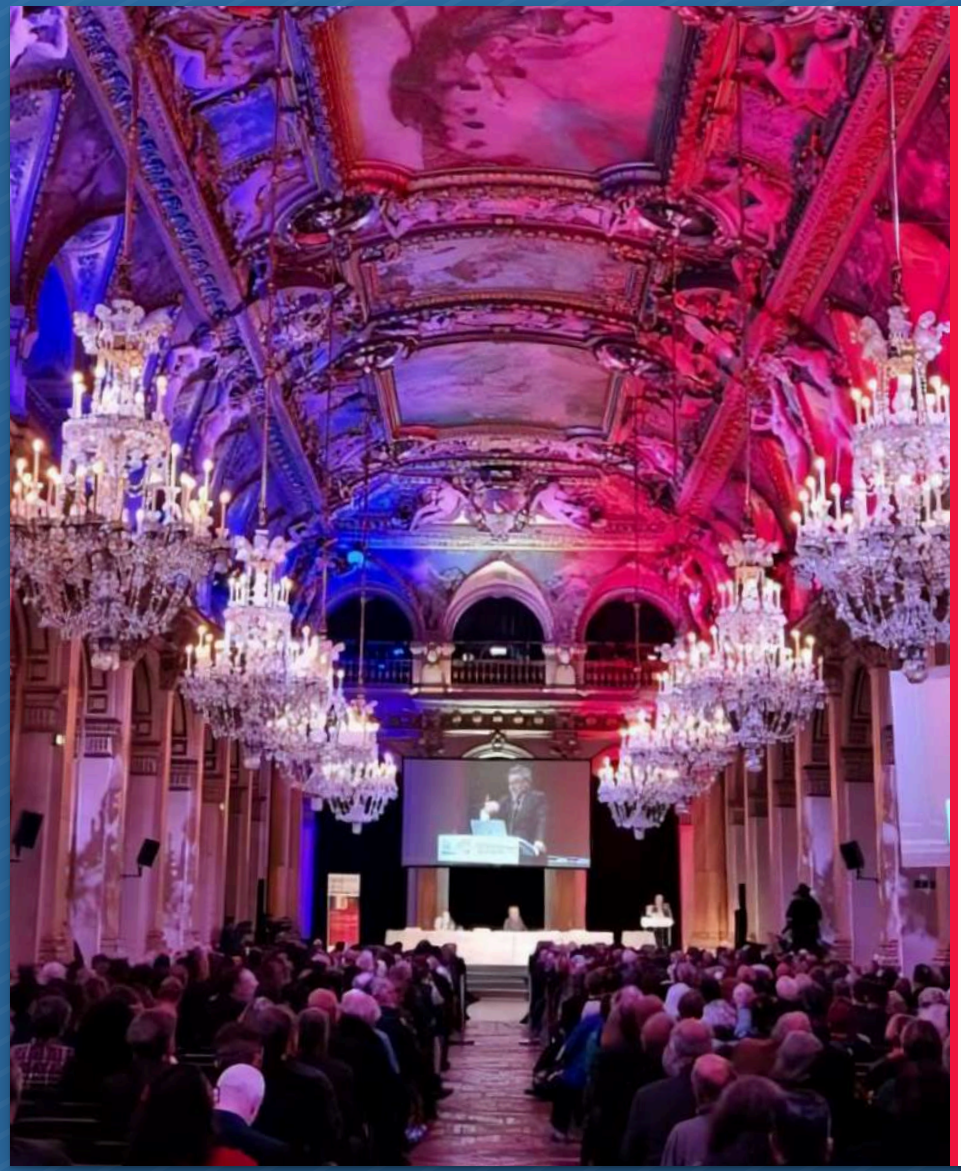
NAISSANCE
1944, Nyons (Drôme)

OBSERVATOIRE
Drôme-Ardèche, créé en 2013

DERNIER ESSAI
Ils ont pensé l'École républicaine, 2023

BIOGRAPHIE

Né à Nyons (Drôme) en 1944, docteur en philosophie, Gérard Bouchet a consacré sa thèse aux origines et à l'actualité de la laïcité, et sa carrière à la formation des enseignants, en École normale puis à l'IUFM de l'académie de Grenoble. Élu local, ancien adjoint au maire de Valence, il est à l'origine de la création, en 2013, de l'Observatoire de la laïcité Drôme-Ardèche. Il a publié notamment *Laïcité : textes majeurs pour un débat d'actualité* (Armand Colin, 1997), *La laïcité en question(s)* et *Laïcité-séparation ou régression néo-concordataire ?* (L'Harmattan, 2020), ainsi que *Ils ont pensé l'École républicaine* (2023).



Comité Laïcité République

INVITATION PRESSE

Nous avons l'honneur de vous convier à la cérémonie de remise des

Prix de la *laïcité* 2026

20e édition, sous la présidence de Kamel Daoud

Lundi 16 novembre 2026, 18 h

Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Paris
3, rue de Lobau, Paris 4e

Pour vous accueillir dans de bonnes conditions, merci de vous inscrire.

CONFIRMER SA PRÉSENCE

CONTACT PRESSE **Babacar Lame · communication@laicite-republique.org · 06 86 72 37 06**

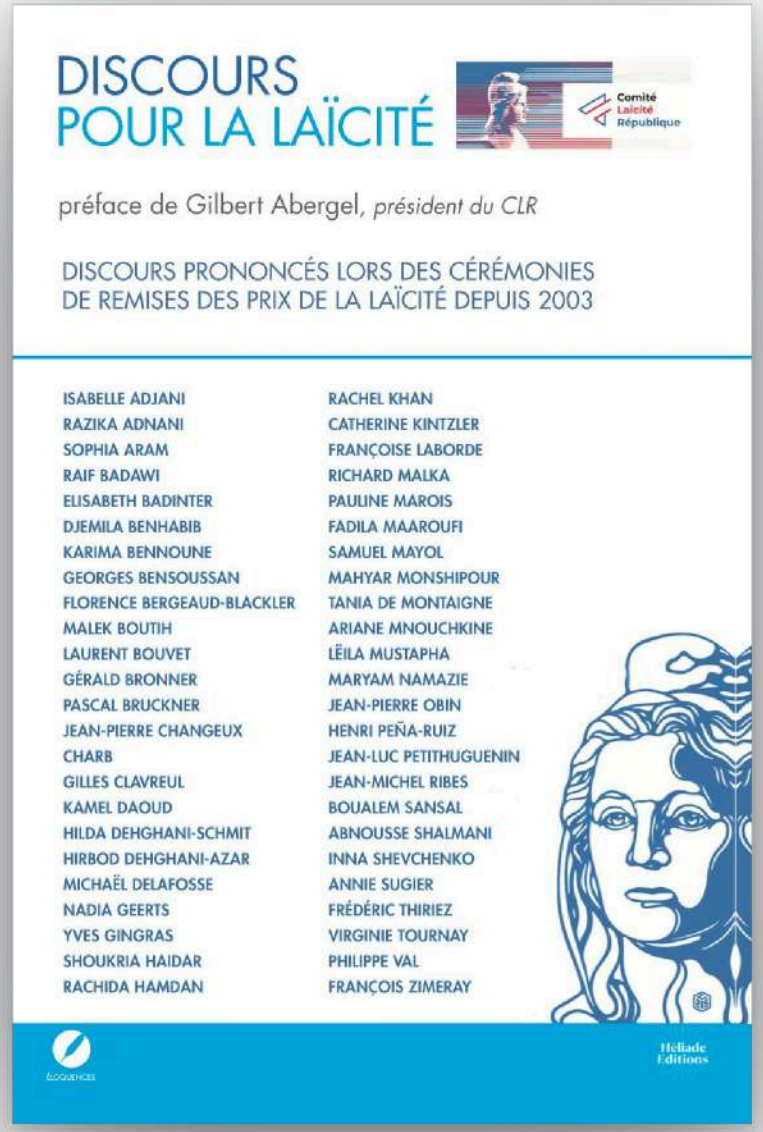
SITE
laicite-republique.com

FACEBOOK
comitelaicitérepublique

X
@comitelaicite · @CLR_national

INSTAGRAM
@CLR_national

YOUTUBE
Laiciterepublique



PARUTION LE 15 OCTOBRE 2026

Discours pour la *laïcité*

Allocutions des Prix de la laïcité du CLR · préface de Gilbert Abergel, président du CLR

Le recueil rassemble les allocutions prononcées lors des cérémonies de remise des Prix de la laïcité du Comité Laïcité République depuis 2003. Écrivains, magistrats, chercheurs, artistes, dessinateurs, enseignants, journalistes et militants y prennent la parole pour dire ce que la laïcité protège, ce qu'elle exige et ce qu'elle promet.

Avec notamment Élisabeth Badinter, Caroline Fourest, Catherine Kintzler, Sophia Aram, Kamel Daoud, Boualem Sansal, Waleed Al Husseini, Philippe Val, Richard Malka, François Zimeray, Abnousse Shalmani, Jean-Pierre Obin, Georges Bensoussan, Henri Peña-Ruiz…

AU PROFIT DU CLR

Les droits d'auteur de cet ouvrage seront reversés intégralement au Comité Laïcité République.

ÉDITEUR	FORMAT	PRIX	ISBN
Héliade Éditions, coll. Éloquences	148 × 210 mm · 252 pages	19,90 €	978-2-488897-32-7

2003-2026

20 éditions du *Prix*

Depuis 2003, le CLR a distingué des écrivains, des scientifiques, des artistes, des élus et des militants, en France et à l'étranger.

2003
Fadela Amara, Chahdortt Djavann
Jury présidé par Élisabeth Badinter

2005
Caroline Fourest, Fiammetta Venner, Maurizio Turco
Jury présidé par Christian Bataille

2007
La Mer à boire, Naser Khader
Jury présidé par Antoine Sfeir

2009
Guillaume Lecointre, Nadine Abou Zaki
Jury présidé par Jean-Pierre Changeux

2010
Isabelle Adjani, Giorgio Napolitano
Jury présidé par Jean-Pierre Changeux

2011
Natalia Baleato, Nadia El Fani
Jury présidé par Odile Saugues

2012
Françoise Laborde, Djemila Benhabib
Jury présidé par Charb

2013
Jeannette Bougrab, Jürgen Wertheimer
Jury présidé par Boualem Sansal

2014
Jean-Luc Petithuguenin et Shoukria Haïdar, Catherine Kintzler, Henri Pena-Ruiz
Jury présidé par Jean Glavany

2015
Samuel Mayol, Fazil Say
Jury présidé par Zineb El Rhazoui

2016
Malek Boutih, Maryam Namazie, Étienne-Émile Baulieu
Jury présidé par Joseph Macé-Scaron

2017
Gilles Clavreul, Inna Shevchenko, Smaïn Laacher
Jury présidé par Alexis Lacroix

2018
Georges Bensoussan, Boualem Sansal, Jean-Pierre Changeux
Jury présidé par Françoise Laborde

2019
Ariane Mnouchkine, Karima Bennoune
Jury présidé par Renaud Dély

2020-2021
Richard Malka, Kamel Daoud, Yves Bréchet, Laurent Bouvet, Rachel Khan, Leila Mustapha
Jury présidé par Gérald Bronner

2022
Annie Sugier, Pauline Marois, Étienne Klein, Jean-Michel Ribes
Jury présidé par Patrick Pelloux

2023
Michaël Delafosse, Hirbod Dehghani-Azar et Hilda Dehghani-Schmit, Florence Bergeaud-Blackler, la troupe du Pompon
Jury présidé par Abnousse Shalmani

2024
Sophia Aram, Fadila Maaroufi, Yves Gingras, C215, Philippe Val
Jury présidé par Richard Malka

2025
Frédéric Thiriez, Mahyar Monshipour, Razika Adnani, Gérald Dumont, François Zimeray
Jury présidé par Pascal Bruckner

2026
Jean Quatremer, Emmanuel Razavi, Viviane Teitelbaum, Fawzia Zouari, Stéphanie Roza, Amirpasha Tavakkoli, le CLAVIM, Gérard Bouchet
Jury présidé par Kamel Daoud

FICHE D'IDENTITÉ

Le Comité Laïcité *République*

STATUT	Association loi 1901
CRÉATION	1991
PRÉSIDENT	Gilbert Abergel
RÉSEAU	24 comités locaux en France
MEMBRE DE	Collectif laïque national, Réseau laïque européen

CE QUE FAIT LE CLR

AGIR

Présent aussi en région le CLR agit auprès des autorités, de la jeunesse et du grand public. Quelques exemples page suivante

DÉBATTRE

Colloques et rencontres.
Ex. « L'Université sous influence », « Sport et laïcité », colloque sur l'antisémitisme.

INFORMER

Webinaires, revue de presse pour les adhérents, vidéos sur Vimeo et YouTube.

CONTRIBUER

Participation, à l'invitation des pouvoirs publics, aux débats préalables aux lois.
En 2026 : mission Guedj-Delattre sur la laïcité, confiée par le Premier ministre.
[Contribution du CLR]

LE SIÈGE NATIONAL

PRÉSIDENT

Gilbert Abergel

ADRESSE

54, rue Pigalle, 75009 Paris

CONTACT PRESSE

Babacar Lame

communication@laicite-republique.org
06 86 72 37 06

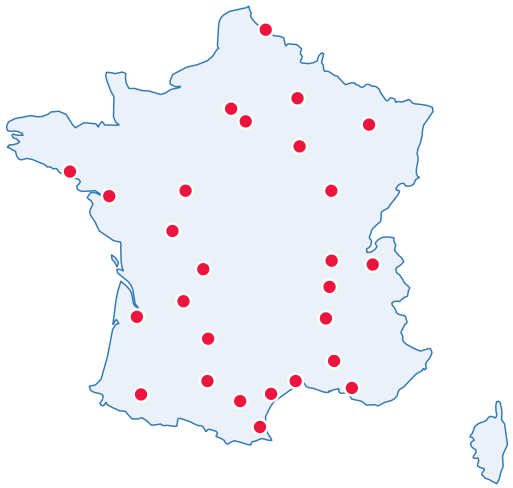
SITE

laicite-republique.com

Les 24 comités locaux et leurs contacts sont présentés page suivante.

24 comités *locaux*

Pour un sujet régional, contactez directement le comité le plus proche.



ANNUAIRE DES COMITÉS

CLR Ain-Rhône
Président : **Jean-Pierre Bauza-Canellas**
jean-pierre.bauza-canellas@orange.fr
Mob. 06 18 08 53 65

CLR Aube
Président : **Denis Malarmey**
dmalarmey@outlook.fr

CLR Aude - Côte du Midi
Président : **Bernard Boué-Mandil**
bernard.bm.nc@gmail.com

CLR Côte-d'Or
Président : **Antoine Peillon**
antoine.peillon@gmail.com
Mob. 06 07 15 18 37

CLR Dordogne
Président : **Jacques Servia**
clr-dordogne@laicite-republique.com

CLR Drôme-Ardèche
Président : **Hervé Garnier**
herve.garnier823@orange.fr
Mob. 06 19 30 87 61

CLR Gironde
Président : **Benoît Tourne**
benoit.tourne33470@gmail.com
Mob. 06 43 67 30 81

CLR Grand Avignon-Vaucluse
Président : **Pierre Maurel**
clr.grandavignon.et.vaucluse@free.fr
pierremaurel1@gmail.com

CLR Haute-Garonne (31)
Président : **Bruce Alary**
bruce.alary@orange.fr
Mob. 06 73 82 12 52

CLR Hauts-de-France
Président : **Jean-Luc Dubois**
eolejld@wanadoo.fr
Mob. 06 87 95 22 10

CLR Hérault
Présidente : **Marine Waiss-Moreau**
waissmoreaumarine@gmail.com

CLR Indre-et-Loire Touraine
Président : **Joseph Haloua**
clr.touraine@gmail.com
Mob. 06 14 18 86 28

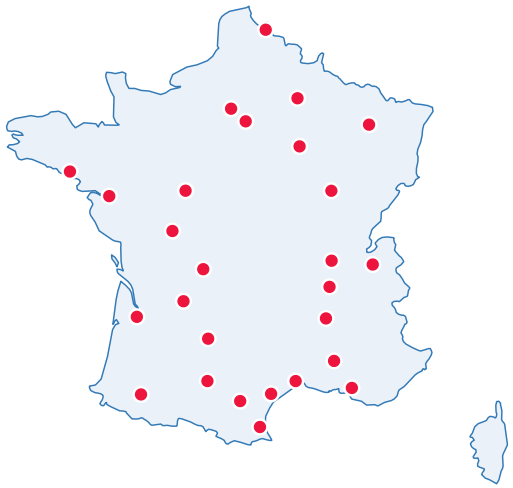
AGIR EN RÉGIONS (QUELQUES EXEMPLES)

Présents en région nos CLR locaux agissent auprès des autorités, de la jeunesse et du grand public

- Formation d'agents des Collectivités territoriales sur la laïcité rappelant la loi de 1905, la jurisprudence et obligations de neutralité dans leur fonction.
- Intervention auprès de la jeunesse au sein des établissements scolaires de la primaire au lycée sur la laïcité, l'égalité filles/garçons.
- Formation d'associations et grand public aux Valeurs de la République et Laïcité et pour lutter contre les discriminations, la haine, le racisme et l'antisémitisme.
- Organisation de colloques et conférences sur des thèmes comme les droits des femmes, les violences faites aux femmes...
- Participation dans diverses instances régionales, départementales et communales pour un travail de réflexion sur les valeurs républicaines et la laïcité

24 comités *locaux*

Pour un sujet régional, contactez directement le comité le plus proche.



CLR Limousin
Président : **David Hachet**
david.hachet1977@gmail.com
Mob. 07 85 92 60 49

CLR Lot-et-Garonne
Président : **Patrice Ferezin**
patrice.ferezin@netc.fr

CLR Pays viennois
Président : **Guillaume Servant**
clr-paysviennois@laicite-republique.com

CLR Pyrénées-Orientales (66)
Président : **Élie Puigmal**
elie.puigmal@gmail.com
Mob. 06 24 93 09 32

CLR Lorraine
Président : **Fernand Rénier**
fernand.renier57@gmail.com

CLR Marne
Président : **Jean-Paul Angers**
angers-jean-paul@wanadoo.fr
Mob. 06 75 72 11 20

CLR Poitou-Charentes
Président : **Michel Mignard**
michel.mignard@outlook.com
Mob. 06 34 49 16 94

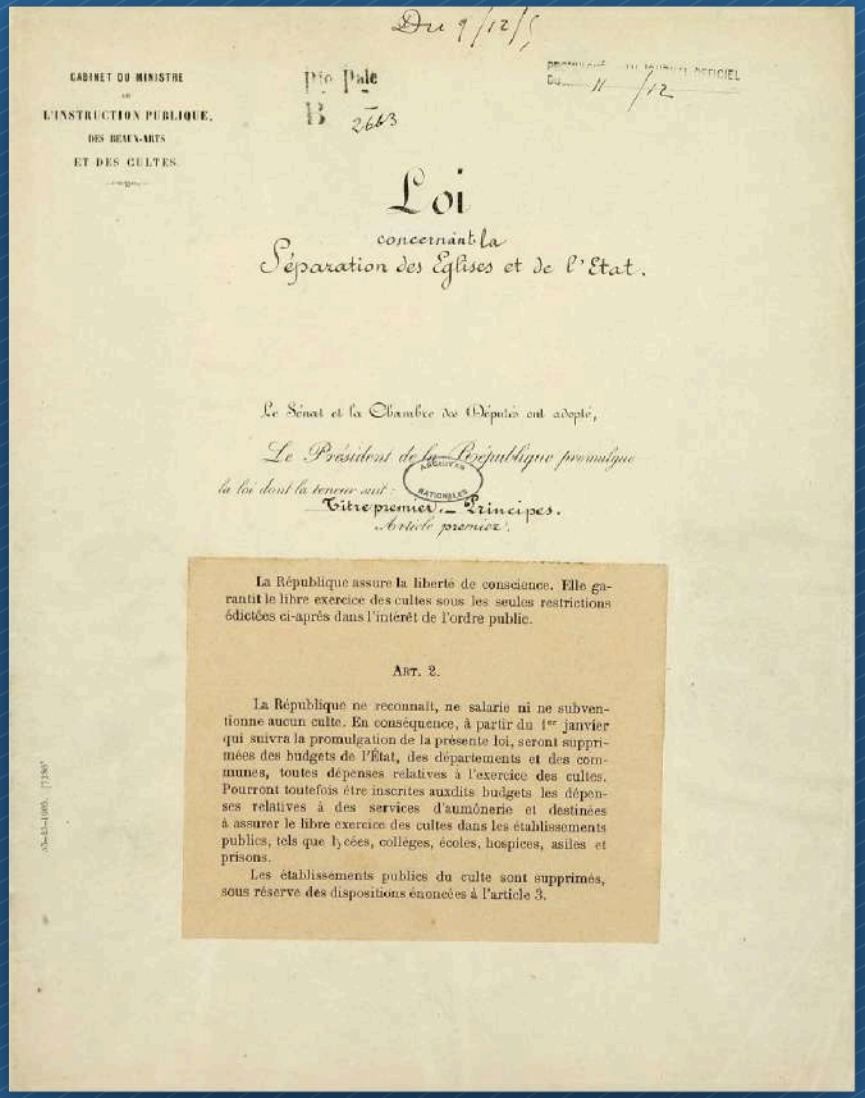
CLR Savoie Mont-Blanc Léman
Président : **Étienne Piot**
laiciterepublique.smbl@gmail.com
Mob. 06 80 34 87 60

CLR Lot (46)
Présidente : **Frédérique Yonnet**
frederique.yonnet@gmail.com
Mob. 06 84 45 32 53

CLR Pays de la Loire
Président : **Babacar Lame**
president@laicite-republique-paysdelaloire.org
Mob. 06 86 72 37 06

CLR Pyrénées-Atlantiques
Président : **Francis Jamin**
jaminfrancis@gmail.com
Mob. 06 49 51 81 65

CLR Vexin français
Président : **Georges Sérignac**
georgesserignac@gmail.com
Mob. 06 18 62 68 07



CABINET DU MINISTRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DES BEAUX-ARTS
ET DES CULTES.

Pie Pale
B 2663

Loi
concernant la
Séparation des Églises et de l'Etat.

Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,
Le Président de la République promulgue
la loi dont la teneur suit :
Titre premier. — Principes.
Article premier.

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ART. 2.

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics, tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

L'ORIGINAL DE LA LOI

Promulguée le 9 décembre 1905, publiée au *Journal officiel* le 11 décembre. © Archives nationales

Loi du 9 décembre *1905*

concernant la séparation des Églises et de l'État

ARTICLE PREMIER

1 **La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.**

ARTICLE 2

2 La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

À LIRE ***La foi laïque***, Ferdinand Buisson

ANNEXE 2 · DÉCLARATION

Pour une République *laïque*, démocratique et sociale

Le Comité Laïcité République réaffirme avec force son attachement à l'universalité des valeurs républicaines et à la défense d'une société fondée sur la liberté de conscience, l'égalité des droits et la fraternité. Ces principes, hérités de la philosophie des Lumières et de la tradition républicaine française, demeurent le socle commun de notre citoyenneté éclairée, face à la montée des extrêmes, aux dérives identitaires et à la résurgence des obscurantismes.

La fin de vie : pour une liberté ultime et responsable

Le temps est venu de franchir une nouvelle étape dans l'émancipation humaine : celle du choix du terme de son existence. Donner à chacun la possibilité de décider des conditions de sa fin de vie, dans un cadre légal et sécurisé, ne retire rien à ceux qui ne souhaitent pas y recourir. Il s'agit d'un acte de liberté, de dignité et de responsabilité.

Le CLR se félicite des avancées obtenues à l'issue de débats qui ont mobilisé les forces républicaines.

Féminisme et universalisme : une lutte contre toutes les servitudes

La République ne reconnaît qu'une seule humanité, et ne divise pas les droits. C'est pourquoi notre conception de l'égalité femmes-hommes relève d'un féminisme universaliste, fondé sur la raison, la liberté et l'émancipation.

Nous combattons toutes les idéologies qui assignent les femmes à des rôles subalternes, qu'elles soient issues du masculinisme, des intégrismes religieux ou des relativismes culturels. Les fondamentalismes religieux diffusent leurs dogmes jusque dans l'espace public et sur les réseaux sociaux, cherchant à faire reculer les droits acquis. Nous leur opposons la pédagogie, la connaissance, mais aussi la fermeté.

Notre engagement est à la fois international et national. À l'international, nous affirmons notre solidarité avec les femmes qui, en Iran, en Afghanistan et ailleurs, risquent leur vie pour leur liberté. En France, nous dénonçons toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, ainsi que les pratiques barbares comme l'excision, qui perdurent parfois sur notre sol.

Protéger les femmes, défendre leur liberté et leur égalité, c'est défendre la République elle-même. Car la République ne se négocie pas ; elle s'enseigne, se vit et se protège.

SÉMINAIRE DU 28 MARS 2026

Le Conseil d'Administration du CLR s'est réuni le 28 mars 2026 à l'occasion d'un séminaire qui a permis de définir les axes principaux de son action.

Indépendance politique et défense de la République

Le Comité Laïcité République n'est l'auxiliaire d'aucun parti. Son attachement est exclusif à la République — laïque, démocratique et sociale.

Face à la montée des extrémismes, nous réaffirmons notre vigilance. L'extrême droite, aujourd'hui, représente le principal danger : parce qu'elle menace l'indépendance de la justice, celle des médias publics, et parce qu'elle porterait en germe une forme de discrimination systémique contraire aux principes fondateurs de notre Nation.

L'autre danger est celui de LFI qui a renoncé à l'universalisme au profit de l'assignation identitaire et tutoie l'antisémitisme tout en dénonçant une prétendue « islamophobie ».

Mais la défense de la République ne saurait s'arrêter à la dénonciation de ses ennemis déclarés.

Les conservateurs, parfois proches du RN sur le plan des valeurs morales, tout comme les libéraux, enclins à fragiliser les services publics et l'École de la République, doivent être interpellés. La logique de marché appliquée à l'instruction, via le « chèque éducation » ou la mise en concurrence des établissements, constitue une remise en cause directe du pacte républicain.

L'École laïque est le creuset de la citoyenneté. La République ne survivra que si elle continue d'assurer à chaque enfant, où qu'il naisse, la même qualité d'instruction, émancipée de tout dogme et de tout communautarisme.

C'est pourquoi le CLR appelle à une indépendance totale vis-à-vis des formations politiques, pour mieux défendre le cœur de notre engagement : la primauté du citoyen sur les appartenances, la loi commune sur les croyances, la raison sur les passions.

UNE SEULE CAUSE : LA RÉPUBLIQUE

Face aux tentations identitaires et aux extrémismes, face aux reculs sociaux et moraux, le Comité Laïcité République poursuivra son combat pour une République exigeante, éclairée, toujours fidèle à l'héritage de 1905 et à l'idéal d'universalité.

Nous portons la conviction qu'il ne peut y avoir de dignité sans liberté, de liberté sans égalité, ni de République sans *laïcité.*

Conseil d'Administration du Comité Laïcité République

ANNEXE 3 · MANIFESTE

Féminisme et universalisme : pour une *émancipation* sans renoncement

MANIFESTE DE LA COMMISSION FÉMINISME ET UNIVERSALISME DU CLR

Le Comité Laïcité République s'est toujours efforcé d'éviter les postures incantatoires.

Agir est vite devenu un impératif.

Mais agir n'a de sens que si l'action est précédée d'une réflexion collective et féconde. C'est l'objectif qui a été assigné aux différentes commissions thématiques, féminisme, école, entreprise, université.

Ces commissions élaborent des feuilles de route pour le CLR, définissant ainsi les objectifs de nos colloques, de nos prises de positions.

Gilbert Abergel, Président du CLR

Pourquoi un manifeste ?

Partout dans le monde, les droits des femmes sont **menacés** quand ils ne sont pas déniés. Face à ces fondamentalistes, à toutes ces formes de **servitude** imposées aux femmes, une nouvelle forme de **féminisme**, aux antipodes de ce qui permis les premières conquêtes du féminisme se diffuse, notamment auprès des jeunes, et en particulier sur les réseaux sociaux, nous voulons installer un autre discours, démontrant avec pédagogie les dérives et les dangers de ces doctrines et porter des propositions concrètes pour **défendre un féminisme laïque et universaliste.**

Où en sommes-nous ?

> Aujourd'hui encore, la montée des **obscurantismes** et des extrémismes religieux remet en cause les droits et libertés des femmes : mariages forcés, recul du droit à l'IVG, port du voile obligatoire. En Iran, le régime des mollahs les oppresse en les voilant de force et, sous peine de mort, en Afghanistan, **les femmes sont réduites à néant.**

> Les discours masculinistes séduisent de plus en plus les jeunes. Chaque jour, l'actualité relate des agressions sexuelles et des féminicides.

> Dans le monde occidental, certains chercheurs appellent à relativiser l'excision alors qu'aujourd'hui la France compte près de 139.000 femmes excisées.

> Sous couvert de relativisme culturel ou par fantasme d'une époque prétendument traditionnelle qui n'a jamais existé, les oppressions à l'encontre des femmes sont parfois invoquées au titre de la défense de leurs droits, aboutissant trop souvent au primat des identités individuelles et au rejet de l'universalisme.

En tant que féministes universalistes, nous rejetons cette conception du droit à la différence qui n'est que justification de l'oppression. Les droits acquis par les combats féministes doivent être préservés, d'autres doivent être conquis.

Féminisme et universalisme : le CLR en action

Le CLR se bat depuis plus de 30 ans pour une application stricte du principe de laïcité, par l'organisation d'événements, la publication de tribunes et par son influence dans le débat public. La remise du Prix de la laïcité chaque année à l'Hôtel de Ville de Paris marque son action par un événement unique en la matière, notamment en récompensant des militantes féministes universalistes.

Dans cette optique, notre commission veillera à mettre en place des actions concrètes pour promouvoir un féminisme universaliste et l'**égalité femmes-hommes**, en nous inspirant des meilleures pratiques rencontrées à l'échelle locale, associative ou individuelle, qui pourraient être étendues à l'ensemble du territoire.

Nos actions se déclineront en plusieurs points :

Publication de vidéos courtes pour expliquer les enjeux de **laïcité** et du **féminisme universaliste** et leur importance aujourd'hui en France

Organisation de colloques sur des thématiques visant à défendre un féminisme laïque, à **lutter contre les logiques séparatistes** et à dégager des solutions concrètes en identifiant les bonnes pratiques

Prises de position contre les fondamentalismes et les idéologies répressives pour les femmes

Formulation de propositions pour promouvoir un féminisme universaliste en France et la mise en place de politiques publiques efficaces en nous basant sur l'existant

« La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une »

Comité Laïcité République

ANNEXE 4 · MANIFESTE

Université et universalisme : pour une *transmission* libre, laïque et émancipatrice

MANIFESTE DE LA COMMISSION UNIVERSITÉ ET UNIVERSALISME DU CLR

Le Comité Laïcité République s'est toujours efforcé d'éviter les postures incantatoires.

Agir est vite devenu un impératif.

Mais agir n'a de sens que si l'action est précédée d'une réflexion collective et féconde. C'est l'objectif qui a été assigné aux différentes commissions thématiques, féminisme, école, entreprise, université.

Ces commissions élaborent des feuilles de route pour le CLR, définissant ainsi les objectifs de nos colloques, de nos prises de positions.

Gilbert Abergel, Président du CLR

Pourquoi un manifeste ?

L'université devrait être le lieu par excellence de la **transmission** des savoirs, de l'exercice de la raison critique et de la confrontation libre des idées. Pourtant, elle se trouve aujourd'hui fragilisée par des **pressions militantes**, des intimidations intellectuelles et des lectures idéologiques qui détournent trop souvent la liberté académique de sa vocation première.

Face à ces dérives, il devient nécessaire de porter une autre voix : une voix attachée à **l'universalisme**, à la **laïcité**, à l'exigence scientifique et à la **liberté de conscience**. Ce manifeste veut nommer les menaces qui pèsent sur l'université, en démontrer les effets avec clarté, et formuler des propositions concrètes pour défendre une université républicaine, libre et émancipatrice.

Où en sommes-nous ?

> Dans certains établissements, la parole libre est entravée. Des enseignants, chercheurs ou étudiants hésitent à exprimer certaines positions par crainte de la **stigmatisation**, de la pression de groupe ou de la mise en cause militante.

> La recherche et l'enseignement peuvent être instrumentalisés au profit d'**agendas partisans**, au détriment de la rigueur intellectuelle, du pluralisme des approches et de l'indépendance scientifique.

> L'université, au lieu d'aider à comprendre les fractures du monde pour mieux les dépasser, devient parfois le théâtre même de ces **affrontements idéologiques**, ce qui affaiblit sa mission de formation d'esprits libres et éclairés.

> Sous couvert d'engagement, de déconstruction ou de sensibilité aux identités, se diffuse parfois une conception du savoir qui substitue l'appartenance à l'argument, l'injonction morale à la démonstration, et la mise en accusation à la discussion rationnelle.

> Lorsque le principe de laïcité est relativisé dans l'espace universitaire, c'est la neutralité du service public, la liberté de conscience et l'égalité entre tous les étudiants qui se trouvent fragilisées.

En tant qu'universalistes, nous refusons une vision de l'université soumise aux dogmes, aux intimidations ou aux logiques de fragmentation identitaire et essentialiste. L'université doit rester un lieu de savoir, de débat, d'émancipation et de formation du jugement.

Université et universalisme : le CLR en action

Le CLR agit depuis de nombreuses années pour défendre le principe de laïcité, la liberté de conscience et les fondements républicains du débat public. Dans le champ universitaire, cette exigence implique de **soutenir** les personnels, les étudiants qui veulent faire vivre un cadre commun fondé sur la raison, la neutralité du service public et la liberté académique.

Notre commission mettra en œuvre des actions concrètes pour promouvoir une université fidèle à sa **vocation civique** et **scientifique**, en s'appuyant sur les expériences et les alertes issues du terrain mais aussi sur les bonnes pratiques déjà existantes.

En lien avec les ressources proposées par l'Institut du CLR, nos actions se déclineront en plusieurs points :

Publication de **tribunes** et vidéos pour expliquer les enjeux de laïcité, de liberté académique et d'universalisme dans l'enseignement supérieur.

Organisation de colloques et de rencontres consacrés aux **menaces** qui pèsent sur l'université républicaine, à la défense du pluralisme intellectuel et à l'identification de solutions concrètes.

Soutien public aux enseignants, chercheurs et étudiants confrontés à des pressions idéologiques ou à des atteintes à la liberté d'expression et à la liberté de recherche.

Formulation de propositions destinées aux pouvoirs publics pour garantir le respect de la laïcité dans l'enseignement supérieur et renforcer les **outils de protection** de la liberté académique.

Demande de **création d'un Conseil des sages de la laïcité** pour l'enseignement supérieur, chargé d'accompagner les établissements, de prévenir les atteintes à la neutralité du service public et d'éclairer les situations de tension.

Redonner à l'université républicaine et à l'école de la République le souffle de la raison, c'est défendre l'un des lieux décisifs de la République. L'université doit demeurer un espace d'émancipation intellectuelle, de transmission exigeante et de résistance à tous les dogmatismes

Manifeste de la commission
Université et universalisme du CLR